



AAH ET REVENU FONCIER QUE FAIRE?

Par **LAURENTPATRICK**, le **25/02/2009** à **11:33**

BONJOUR.

J AI UN PETIT PROBLEME...

JE TOUCHE L AAH DEPUIS DES ANNEES ET AIDES AU LOGEMENT SOIT 850 E PAR MOIS.

A PRESENT JE VIENS D HERITER D UN TERRAIN LOUE 800 E PAR MOIS... DONC JE NE VAIS PLUS POUVOIR TOUCHER MES 850 AAH ET ALLOCATION CAR JE VAIS AVOIR DE BON REVENUS FONCIERS M A T ON DIT... JE PERDS DONC 50 E PAR MOIS ET JE RISQUE QUE MON LOCATAIRE NE ME PAYE PLUS LE LOYER D UN JOUR A L AUTRE ET JE ME RETROUVERAI SANS RIEN....JE SUIS TRES ANGOISSE.

JE NE VOUDRAI PAS VENDRE CE TERRAIN CAR LE PRIX OFFERT EST RIDICULE.
QUE PUIS JE FAIRE??? AIDEZ MOI.. MERCI